

Certificat de Qualification Handisport – Module A

11 - 12 - 13 Octobre 2013 à Tomblaine (54)

Présentation de la Formation

Objectifs :

Acquérir les connaissances relatives :

- Au milieu environnant des personnes ayant un handicap physique, visuel ou auditif
- Au mouvement Handisport
- Aux définitions des pathologies rencontrées à la FFH et à leurs conséquences sur le plan sportif

Déroulement :

Le CQH est composé de deux modules :

- Module A : théorique, il permet d'aborder le handicap, d'acquérir les connaissances relatives à l'environnement socio-psychologique des publics concernés et aux aspects médicaux.
- Module B : pratique et pédagogique dans la spécialité sportive du candidat, il permet de développer les compétences spécifiques relatives aux publics concernés, au matériel adapté et aux conséquences inhérentes du handicap sur la pratique sportive.

A noter : Le module A permet uniquement l'accès au module B ; il n'ouvre aucune prérogative supplémentaire.

Public concerné :

Toute personne, licenciée à handisport, titulaire d'un diplôme professionnel du champ sportif (BEES, BPJEPS) ou d'un diplôme fédéral équivalent en termes de prérogatives souhaitant accueillir, intégrer, encadrer des personnes handicapées moteur ou sensorielles dans leur spécialité sportive.

Prérogatives :

La validation des 2 modules (certificat de stage du module A + évaluation module B + rapport de stage module B) entraîne la délivrance du diplôme « Certificat de Qualification Handisport » et la possibilité d'encadrer des personnes atteintes d'un handicap physique et sensoriel en toute connaissance de cause, dans les limites des prérogatives fixées par le diplôme « valide » initial.

Dates et lieu de la formation :

La formation se déroulera du vendredi 11 Octobre 2013 (08h30) au dimanche 13 Octobre 2013 (16h30) à :

La Maison Régionale des Sports de Lorraine
Située au 13, rue Jean Moulin – 54510 TOMBLAINE

Programme prévisionnel :

<u>Vendredi</u> <u>11 Octobre</u>	08h30 – 10h00	Accueil et présentation de la formation
	10h00 – 12h00	Accessibilité et Intégration
	12h00 – 13h30	Repas
	13h30 – 17h30	Les aspects médicaux
<u>Samedi</u> <u>12 Octobre</u>	08h30 – 10h30	Les aspects médicaux – Mise en pratique
	10h30 – 12h00	La déficience visuelle
	12h00 – 13h30	Repas dans le noir
	13h30 – 14h30	Le mouvement fédéral
	14h30 – 17h00	Pratiques sportives en gymnase
<u>Dimanche</u> <u>13 Octobre</u>	08h30 – 9h30	Le cadre législatif
	9h30 – 11h00	La déficience auditive
	11h00 – 12h30	Témoignages de sportifs Handisport
	12h30 – 13h30	Repas
	13h30 – 15h00	Les aspects psychologiques et les bienfaits de la pratique
	15h00 – 16h30	Bilan du stage et questions diverses

Frais de formation :

200 € Pour les personnes en Autofinancement

500 € Pour les personnes prises en charge financièrement (OPCA)

Les repas et les hébergements sont à la charge des stagiaires.

 **A noter :** Le repas du samedi 12 à midi est **OBLIGATOIRE** pour tous les participants (repas dans le noir) et sera pris en charge par le Comité Régional Handisport de Lorraine.

Inscription :

La Pré inscription se fait en ligne : <http://formation.handisport.org>

Une fois la pré inscription réalisée, votre inscription à cette formation ne sera validée qu'après envoi au Comité Régional Handisport de Lorraine d'une copie de votre diplôme par courrier ou par mail et du chèque correspondant aux frais de la formation (en fonction de votre mode de financement).

Contact :

Comité Régional Handisport de Lorraine
Maison Régionale des Sports de Lorraine
13, rue Jean Moulin – 54510 TOMBLAINE

Contact : Grégory MAGLOTT
Tél. : 03 83 18 87 47

gregorymaglott.handisport@lorraine-sport.com